



Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 21-nov.-2018

Date de révision : 27-nov.-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **Pyrinex 480 EC**

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-274

Numéro(s) d'enregistrement N° ID/ONU Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 23705 UN3018

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pesticide.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect Effacer liquide ambré

État physique Liquide

Odeur Caractéristique

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité par aspiration	Catégorie 1

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Toxique en cas d'ingestion
 Nocif par inhalation
 Provoque une irritation cutanée
 Provoque une sévère irritation des yeux
 Peut provoquer le cancer
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 NE PAS faire vomir
 Rincer la bouche
 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Chlorpyrifos	2921-88-2	44.86
Naphta (pétrole), aromatique lourd	64742-94-5	44.75
Naphthalene	91-20-3	<0.4

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Lorsque possible, utilisez le contenant ou l'étiquette du produit lorsque vous appelez un centre anti-poison ou un médecin ou que vous vous soumettez à un traitement.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Contact avec la peau	SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Retirer / Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Donner de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la respiration est arrêtée, appelez le 911, pratiquez la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Ingestion	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut causer une irritation du nez et la gorge, avec de possibles effets sur le système nerveux. Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements. L'ingestion de liquide peut entraîner des vomissements; aspiration du liquide dans les poumons doit être évitée car le contact du liquide avec les poumons peut entraîner une pneumonie chimique et oedème pulmonaire / hémorragie.
------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes. Ce produit contient un organophosphate qui inhibe la cholinestérase. S'il est exposé, le test de cholinestérase dans le plasma et les globules rouges peut indiquer une exposition significative (les données de base sont utiles). L'atropine, uniquement par injection, est l'antidote préférable. Les oximes, tels que 2-PAM / protopam, peuvent être thérapeutiques s'ils sont utilisés tôt; Cependant, utilisez uniquement en conjonction avec l'atropine. En cas d'intoxication aiguë grave, utilisez l'antidote immédiatement après avoir ouvert les voies respiratoires et respiré. Contient du distillat de pétrole. Les vomissements peuvent provoquer une pneumonie par aspiration.
-------------------------	---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Produit chimique. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
---	----------------

Dangers spécifiques du produit

Liquide combustible.

Produits de combustion dangereux Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote (NO_x).

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
---	--

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Évacuer la zone du personnel non protégé. Restez au vent pour éviter les vapeurs et les produits de décomposition dangereux. Empêcher l'eau d'incendie ou de dilution du flux entrant, les égouts ou alimentation en eau potable.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Isoler la zone dangereuse. Garder le personnel inutile et non protégé d'entrer.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Pour les petits déversements, absorber avec du sable, de l'argile ou un autre absorbant inerte. Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination. Pour les grands déversements: récupérer le produit libre. Endiguer pour une élimination ultérieure. Absorber avec une matière inerte, puis placer dans un contenant approprié pour les déchets chimiques. Rincer la zone de déversement avec de l'eau, collecter l'eau de rinçage dans des conteneurs pour une élimination appropriée.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage, l'élimination ou le nettoyage de l'équipement. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Protéger de la chaleur excessive. Garder sous clef. Ne pas stocker en dessous de -7 ° C (20 ° F). Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Ne pas utiliser de récipients pour aliments ou boissons pour le mélange ou le stockage. Le stockage en dessous de 20 ° F peut entraîner la formation de cristaux. Si le produit se cristallise, conserver à 50 - 70 ° F et agiter pour dissoudre de nouveau les cristaux..

Matières incompatibles Alcalins forts. Amines. OXYDANTS.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Chlorpyrifos 2921-88-2	TWA: 0.1 mg/m ³ inhalable fraction and vapor S*	(vacated) TWA: 0.2 mg/m ³ (vacated) S*	TWA: 0.2 mg/m ³ STEL: 0.6 mg/m ³
Naphthalene 91-20-3	TWA: 10 ppm S*	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 50 mg/m ³ (vacated) STEL: 15 ppm (vacated) STEL: 75 mg/m ³	IDLH: 250 ppm TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Veillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en deçà des limites recommandées ou réglementaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Utiliser des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial en cas de contact.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des vêtements de protection appropriés pour le risque d'exposition. Viton ou autres gants imperméables sont nécessaires. Chemise à manches longues, pantalons et chaussures de sécurité.

Protection respiratoire

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Porter un NIOSH / MSHA approuvé approprié si la ventilation est insuffisante.

Considérations générales sur l'hygiène

Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, de fumer et d'aller aux toilettes. Retirer rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes trempés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne les réutilisez pas. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. En l'absence d'instructions de ce type, utilisez un détergent et de l'eau chaude. Conservez et lavez l'ÉPI séparément des autres vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	Caractéristique
Aspect	Effacer liquide ambré	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Ambre		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6.2-6.9	
Point de fusion / point de congélation	N'est pas applicable	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	70°C/158°F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquid-not applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	

Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	1.067
Solubilité dans l'eau	Aucun
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Indisponible
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Pas connu pour se produire.

Conditions à éviter

Les températures élevées. Évitez de chauffer au-dessus de 60 ° C (100 ° F). Le chlorpyrifos subit une décomposition exothermique à environ 130 ° C (266 ° F), ce qui peut entraîner des températures plus élevées et une décomposition violente si la chaleur générée n'est pas retirée. Contient un solvant dérivé du pétrole qui brûlera.

Matières incompatibles

Alcalins forts. Amines. OXYDANTS.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Chlorure d'hydrogène. Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Chlorpyrifos 2921-88-2	= 135 mg/kg (Rat) = 82 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit) = 202 mg/kg (Rat) = 2 g/kg (Rabbit)	> 200 mg/m ³ (Rat) 4 h
Naphta (pétrole), aromatique lourd 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h
Naphthalene 91-20-3	= 1110 mg/kg (Rat) = 490 mg/kg (Rat)	(= 1120 mg/kg (Rabbit) > 20 g/kg (Rabbit)	> 340 mg/m ³ (Rat) 1 h

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène. Cependant, le produit dans son ensemble n'a pas été testé.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Chlorpyrifos 2921-88-2		Group 2A		X
Naphthalene 91-20-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupes 2A - Cancérogène probable pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité

DL50 orale aiguë (Rat): 409 mg/kg

LD50 cutanée aiguë (Lapin): >2,000 mg/kg

CL50 d'inhalation aiguë (Rat): 2.62 mg/L

Irritation de l'oeil: Très irritant

Irritation cutanée: Très irritant

Sensibilisation cutanée: sensibilisateur cutané

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Ce pesticide est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques, les petits mammifères et les oiseaux. Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans les zones où l'eau de surface est présente, ni dans les zones intertidales situées sous la limite des hautes eaux moyennes. La dérive et le ruissellement peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques dans les eaux adjacentes aux zones traitées. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau de lavage ou du rinçage de l'équipement. Ce produit est hautement toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus sur les cultures en fleurs ou les mauvaises herbes. N'appliquez pas ce produit et ne le laissez pas dériver vers les cultures ou les mauvaises herbes en fleurs si des abeilles visitent la zone de traitement.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Chlorpyrifos 2921-88-2		0.002 - 0.032: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.011: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 0.11 - 0.13: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.00717: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 0.00717: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static 0.001: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 0.0026: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 0.008: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 static 0.0047 - 0.0075: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 0.0013: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	0.00009 - 0.00012: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Flow through 0.00012 - 0.00023: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Naphta (pétrole), aromatique lourd 64742-94-5	2.5: 72 h Skeletonema costatum mg/L EC50	1740: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 41: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 2.34: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 19: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 45: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	0.95: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Naphthalene 91-20-3	0.4: 72 h Skeletonema costatum mg/L EC50	1.99: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 31.0265: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	1.09 - 3.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 2.16: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 1.96: 48

		static 1.6: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.91 - 2.82: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 5.74 - 6.44: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	h Daphnia magna mg/L EC50 Flow through
--	--	---	--

Persistence/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
Chlorpyrifos 2921-88-2	4.96
Naphta (pétrole), aromatique lourd 64742-94-5	2.9 - 6.1
Naphthalene 91-20-3	3.6

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

LES UTILISATEURS FINAUX DOIVENT JETER TOUT PRODUIT NON UTILISÉ CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DE L'ÉTIQUETTE. Les déchets de pesticides sont extrêmement dangereux. L'élimination inappropriée de l'excès de pesticide, du mélange à pulvériser ou du produit de rinçage constitue une violation de la loi fédérale. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés en suivant les instructions de l'étiquette, contactez votre agence nationale de contrôle des pesticides ou de l'environnement ou votre représentant des déchets dangereux au bureau régional de l'EPA le plus proche. Ne jamais placer un produit inutilisé dans un égout intérieur ou extérieur. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination.

Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Remarque**

S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT

N° ID/ONU	UN3018
Nom officiel d'expédition	Pesticide organophosphoré, liquide, toxique (chlorpyrifos)
Classe de danger	6.1
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui
Quantité à déclarer (RQ)	1 lb

IATA

Numéro ONU	UN3018
Nom officiel d'expédition	Pesticide organophosphoré, liquide, toxique (chlorpyrifos)
Classe (s) de danger relatives au transport	6.1
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin

IMDG

Numéro ONU	UN3018
Nom officiel d'expédition	Pesticide organophosphoré, liquide, toxique (chlorpyrifos)
Classe (s) de danger relatives au transport	6.1
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

TMD

N° ID/ONU	UN3018
Nom officiel d'expédition	Pesticide organophosphoré, liquide, toxique (chlorpyrifos)
Classe de danger	6.1
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Chlorpyrifos	X	X	X	X	X	X	X	X
Naphta (pétrole), aromatique lourd	X	X	X		X	X	X	X
Naphthalene	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis**CERCLA**

n'est pas applicable

SARA 313

n'est pas applicable

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

n'est pas applicable

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

n'est pas applicable

Numéro d'homologation des pesticides

Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 23705

Déclaration du produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA.

Étiquette du produit

Danger

Poison

Irritant pour les yeux et la peau

Sensibilisant cutané potentiel

Différence entre la SDS et l'étiquette du produit

	Étiquette du produit	SDS
Mot d'alarme	Danger	Danger
Toxicité aiguë - Orale	N/A	Toxique en cas d'ingestion
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières / brouillards)	N/A	Nocif si inhalé
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Irritant de la peau	Provoque une irritation de la peau
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Irritant oculaire	Provoque une grave irritation des yeux
Sensibilisation cutanée	Sensibilisant cutané potentiel	Peut causer une réaction allergique cutanée
Cancérogénicité	N/A	Susceptible de provoquer le cancer
Toxicité par aspiration	N/A	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA****Risques pour la santé**

2

Inflammabilité

2

Instabilité

1

Dangers particuliers

Non déterminé

HMIS**Risques pour la santé**

Non déterminé

Inflammabilité

Non déterminé

Dangers physiques

Non déterminé

Protection individuelle

Non déterminé

Date d'émission :

21-nov.-2018

Date de révision :

27-nov.-2018

Note de révision:

nouveau format

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique